

Le Comité Technique Spécial s'est réuni le 12 avril 2012, vous trouverez ci-après les principaux thèmes abordés.

Tableau de bord de veille sociale

Ce tableau s'inscrit dans une démarche globale relative aux conditions de travail aux cotés du déploiement du DUERP, de la professionnalisation des fonctions d'assistant de prévention (ex ACMO), de la mise en place d'espaces de dialogues (EDD), du guide de prévention des risques psychosociaux, du socle de formation aux conditions de vie au travail. Les élus FO DRESG ont d'entrée de jeu dans leur déclaration liminaire (en ligne sur notre site) mis l'accent sur le fait que cette situation de stress est due essentiellement aux suppressions d'emplois. Et que cet outil, même si nous sommes favorables à une "*photographie*" des difficultés rencontrées par les agents de la DRESG, ne doit pas dédouaner l'administration d'identifier clairement les raisons ayant entraîné la dégradation des conditions de travail. Pour FO, cette apparente prise de conscience des risques liés aux conditions de travail, ne doit pas être seulement de l'affichage.

FO DRESG dénonce la propension de la DGFIP à systématiquement aborder la souffrance et le stress au travail sous l'aspect médico-social visant à la dispenser d'en évaluer les causes profondes à savoir :

- *les suppressions d'emplois,*
- *les réformes précipitées et mal préparées,*
- *le manque de finalisation de l'outil informatique,*
- *les réorganisations incessantes,*

Concernant le tableau de veille sociale, il s'agira de lister un certain nombre de sujets permettant de cibler les postes ou services. A partir de 3 familles d'éléments : Les agents de contexte (nombre d'agents, taux de couverture, taux d'encadrement, les modifications immobilières ou organisationnelles, les causes d'accidents du travail, les situations graves, Les éléments socles (donc figés) déclinés en trois parties détaillés ci après, les indicateurs optionnels après :

Les 3 composants des éléments socles et les optionnels sont:

1. La santé , la sécurité et les conditions de vie au travail (nombre de congés maladie, nombre de jours dans le CET, nombre d'appel aux assistants et aux médecins de prévention, violences physiques d'origine interne ou externe, nombre de suicides ou tentatives...),
2. Relations professionnelles (taux de recours sur la notation au plan local, nombre de réunions de services),
3. Relations sociales (nombre de CT, de boycotts des instances statutaires, de jours de grèves décidés localement, nombre d'audiences relatives aux conditions de travail).

FO DRESG a voté pour la mise en place du tableau de veille sociale avec les réserves évoquées ci- dessus

Pendant ce CTS nous a été également présenté la nouvelle procédure ISF, pour l'année 2012 deux procédures de déclaration ISF.

Pour les contribuables, dont le patrimoine est compris entre 1,3 et 3 millions d'euros et qui sont connus à l'impôt sur le revenu aux Non Résidents, une déclaration 2042C sera jointe à leur déclaration 2042, un rôle d'ISF sera émis en parallèle de leur rôle d'impôt sur le revenu et le recouvrement sera assuré par le SIP NR.

Pour les contribuables non connus à l'impôt sur le revenu aux Non Résidents et les primo déclarants dont le patrimoine est supérieur à 1,3 millions d'euros ainsi que ceux dont le patrimoine est supérieur à 3 millions d'euros, l'ISF reste un impôt auto-liquidé, ils remplissent une déclaration 2725 et l'envoient au SIP NR accompagnée du règlement.

Les paiements de cet impôt auto-liquidé seront comptabilisés par le service comptabilité du SIP NR, service actuellement en charge de multiples opérations et qui ne sera pas renforcé pour cette nouvelle mission.

Pour les cas complexes, déclaration sans paiement, paiement partiel, dation en paiement, les dossiers seront transférés à la recette des non résidents qui assurera leur prise en charge sur Medoc.

Informations diverses

Service RH

A compter du 1^{er} juillet 2012, le service RH de la DRESG prendra en charge la gestion des personnels services centraux filière GP, ce qui représente environ 1800 agents. Cette gestion sera assurée par un inspecteur, un contrôleur et cinq cadres C . Tous débutants dans la gestion RH...
Affaire à suivre.

Service des retraites

Présentation de la nouvelle configuration du service : quatre secteurs composeront le nouveau service des retraites unifiés : validations de services, pensions et invalidités, compte individuel retraite, et conseil retraites. Début de l'été un comité technique se réunira sur ce sujet.

Les ponts naturels

Dans notre déclaration liminaire nous sommes revenus sur les ponts naturels, en effet il est dommage que la non mise en place des ponts naturels ait été présentée aux agents de la DRESG comme une décision unilatérale des syndicats . Au CT précédent FO DRESG avait demandé la consultation des agents, nous avons demandé à nouveau cette consultation pour les fêtes de fin d'année ... nous nous sommes heurtés à une fin de non recevoir... moralité nous savons maintenant qui ne veut pas de l'instauration des ponts naturels ... Affaire (qui fâche) à suivre au prochain numéro.